

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT VALLESPIR

DELIBERATION

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze novembre, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente à Le Tech, lieu préalablement choisi par ses membres, sous la présidence de Monsieur Claude FERRER, Président.

La convocation a été transmise par voie dématérialisée le 08 novembre 2024.

Etaient présents (27) :

- Conseillers d'Amélie-les-Bains-Palalda : MMES Simone BERIO, Marie COSTA, Michelle DUNYACH, Christine SITJA, MM Richard COLL, Frédéric DEPERROIS, Jean-Victor HERETE, Alain LLAURENSY.
- Conseillers d'Arles sur Tech : MMES Catherine BARNEDES, Anne-Marie GRAVE, Jocelyne RIBUIGENT, MM Jean-Marie CORCOY, Jérôme MOLAS, David PLANAS, Jean-Louis VIRGILI.
- Conseiller de Corsavy : M. Antoine CHRYSOSTOME.
- Conseiller de Coustouges : -
- Conseiller de La Bastide : M. Daniel BAUX.
- Conseiller de Lamanère : MME Gisèle JUANOLE.
- Conseiller de Le Tech : M. Guillaume CERVANTES.
- Conseiller de Montbolo : MME Marie-José MACABIES.
- Conseiller de Montferrer : M. Jean-Marie GOURGUES.
- Conseillers de Prats-de-Mollo-La Preste : MM Claude FERRER, Bernard REMEDI.
- Conseillers de Saint Laurent de Cerdans : MME Marie-Madeleine SAN JUAN et M. Yves BENASSIS.
- Conseiller de Saint Marsal : M. Guy METIVIER.
- Conseiller de Serralongue : M. Philippe JUANOLA.
- Conseiller de Taulis : -

Absents excusés (1) MME Jeanne MAISON.

Pouvoirs (7) : MMES Danielle HERBAIN (procuration à Marie COSTA), Magali YOVANOVITH (procuration à Alain LLAURENSY), Martine MAUGUIN (procuration à Guy METIVIER), MM Michel ANRIGO (procuration à Claude FERRER), Louis CASEILLES (procuration à Marie-Madeleine SAN JUAN), Alexandre REYNAL (procuration à Christine SITJA), André XIFFRE (procuration à David PLANAS).

Soit 27 membres présents sur un effectif de 35, le quorum est atteint.

Monsieur David PLANAS est élu secrétaire de séance.

OBJET : FINANCES : Budget Principal : Décision Modificative n°3 – Ajustements de crédits

VU la délibération n°55-2024 du 11 avril 2024 approuvant le vote du Budget Principal de la Communauté de Communes du Haut Vallespir ;

VU la délibération n°88-2024 du 13 juin 2024 approuvant la Décision Modificative n°1 du Budget Principal ;

VU la délibération n°133-2024 du 19 septembre 2024 approuvant la Décision Modificative n°2 dudit budget ;

VU la délibération n°157-2024 du 17 octobre approuvant la revalorisation libre des Attributions de Compensation des Communes d'Amélie-les-Bains-Palalda et d'Arles sur Tech ;

CONSIDERANT les dépenses nécessaires en sections de fonctionnement et d'investissement, plusieurs écritures d'ajustement de crédits et de nouvelles inscriptions doivent être passées comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	44 931,00 €
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	-17 569,00 €
6228 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - divers	-10 000,00 €
6232 Fêtes et cérémonies	-2 569,00 €
6236 Catalogues et imprimés et publications	-5 000,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	-15 000,00 €
66111 Intérêts réglés à l'échéance	-15 000,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-5 000,00 €
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	-5 000,00 €
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	82 500,00 €
739211 Attribution de compensation	82 500,00 €
Recettes	44 931,00 €
73 IMPOTS ET TAXES	-11 000,00 €
73211 Attributions de compensation	-11 000,00 €
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	44 931,00 €
741124 Dotation d'intercommunalité des EPCI	43 263,00 €
741126 Dotation de compensation des EPCI	1 668,00 €
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	
042 SECTIONS	11 000,00 €
777 Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résultat	11 000,00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	30 946,00 €
OPERATIONS D'EQUIPEMENT	19 946,00 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
21318 Opération 125 Brigade Gendarmerie achat local	52 000,00 €
21351 Opération 125 Brigade Gendarmerie travaux	-32 054,00 €
HORS OPERATIONS	11 000,00 €
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	
040 SECTIONS	
13911 Subv. Inv. Actifs amort. Etat et établissements nationaux	11 000,00 €
Recettes	30 946,00 €
OPERATIONS D'EQUIPEMENT	194 511,00 €
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
1311 Opération 120 Patrimoine	102 463,00 €
1313 Opération 120 Patrimoine	92 048,00 €
HORS OPERATIONS	-163 565,00 €
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
1312 Subvention Région	11 210,00 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
1641 Emprunts en euros	-174 775,00 €

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

Votes pour : 34 dont 7 pouvoirs

Votes contre : 0

Abstentions : 0

- **VALIDE** les ajustements de crédits et les inscriptions nouvelles tels que proposés ;
- **AUTORISE** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération et à signer tous actes ou certificats administratifs y afférents.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations. »

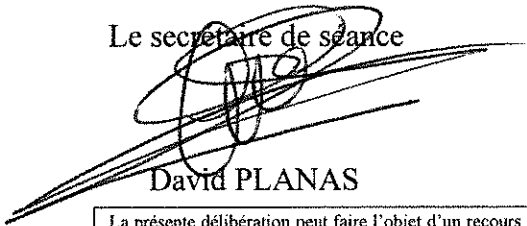
Certifié exécutoire après :

Transmission en Préfecture le :

Publié sur le site internet :

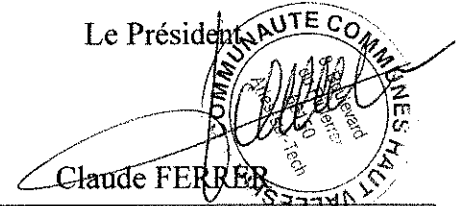
Fait à Arles sur Tech, le 14 novembre 2024,

Le secrétaire de séance



David PLANAS

Le Président



Claude FERRER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité décisionnaire dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier, par courrier (TA MONTPELLIER 6 rue Pitot-34000 Montpellier) ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr, et ce dans le même délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.